

Vers un avenir... radieux

épisode 1

Ça se resserre !



Mais qu'ont-ils en tête, ces gouvernants ? Sont-ils ivres d'un pouvoir qui n'a jamais connu de contre-pouvoir populaire aussi faible ? Sont-ils aux abois dans une époque de capitalisme « sénile », sur le point de se cogner dans le mur ou de tomber du haut de la falaise ? S'amuse-t-ils avec le bas peuple (nous) comme des laborantins avec des rats en cage ?

Toujours est-il qu'ils n'ont pas des soucis philosophiques sur les droits et les devoirs, ou les libertés physiques et les libertés numériques, encore moins sur la démocratie ou la dictature. Plus pragmatiquement, il leur faut faire des profits, et pressurer en ces temps difficiles le menu peuple (nous) sans qu'il ne se révolte.

Macron, avant de partir pour l'Ukraine, trois jours avant les élections législatives (juin 2022) a dévoilé l'épuration de son programme : *"Cette indépendance, nous ne la ferons pas par plus d'impôts, au contraire, nous continuons de les baisser. Ni par plus de dette, nous devons la réduire. Ni par la décroissance, nous la combattons. **Nous la ferons par le travail**".*

Et pour permettre de passer à ces choses sérieuses, il faut resserrer encore les étaux.

Ce n'est pas un seul étau qui se resserre
ni un seul piège, ni un seul collet.
Ces prédateurs chassent en meute.
Mine de rien, ils s'entraident, s'épaulent,
se téléphonent et se congratulent.
Ils avancent masqués, parfois à pas feutrés, parfois en forçant l'allure.
On en débusque un,
un de ses compères gesticule un peu plus sur la droite,
une de ses commères surgit de derrière le fourré.
Les hommes politiques, les sénatrices, les chefs d'entreprises,
les directeurs de cabinets conseil ou les influenceurs.
Le WEF, le FMI, l'ONU et l'UE,
Les « chinois », les « italiens » ou les « Ukrainiens ».
Et nous, là-dedans, quand cesseront nous d'être des proies effrayées
et nous retournerons-nous
pour, au moins, montrer les dents ?

L'état politique Il faut nommer ce pouvoir !

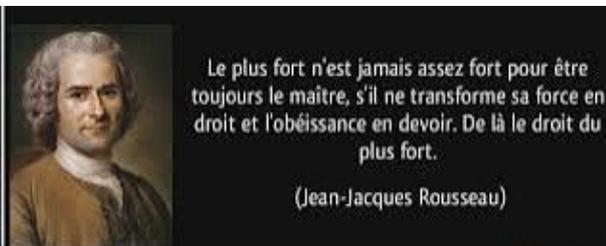
Macron est arrivé au pouvoir en 2017 alors que l'état d'urgence contre le terrorisme était en vigueur depuis novembre 2015. Il a fait transformer cette situation d'exception en faisant promulguer en octobre 2017 une loi faisant entrer plusieurs dispositions de cet état d'exception dans le droit commun. De nouveau, en mars 2020, l'assemblée a voté, comme un seul homme, l'état d'urgence sanitaire. Prolongé plusieurs fois, il devrait prendre fin en juillet 2022.

En juin 2022, au salon de l'armement terrestre de Eurosatory, devant un parterre de militaires, Macron, chef des armées, a déclaré : « **La France est « entrée dans une économie de guerre dans laquelle, je crois, nous allons durablement nous organiser** ». Ce n'est pas la future réévaluation des crédits militaires qui devaient passer de 41 milliards à 50 milliards (2019/2025) ni la possible réquisition des biens et industries civiles à des fins militaires qui sont le plus à craindre, mais bien que cette guerre en Ukraine soit le bon plan pour sauter de l'État d'urgence sanitaire à un état d'urgence de guerre¹, avec toutes les mesures d'exception et les passages en force des décisions gouvernementales que cela permettrait.

Quelques mois plus tôt, en août 2021, à l'occasion de la commémoration du débarquement en Provence, Macron, moitié chef des armées, moitié président, prononça ces mots : « **Être citoyen, ce n'est pas demander toujours des droits supplémentaires, c'est veiller d'abord à tenir ses devoirs à l'égard de la Nation.** »

Avant cette déclaration d'août, président de tous les français, il avait lancé à des sans-papiers lors d'un déplacement à Nevers : « **Vous avez des devoirs avant d'avoir des droits** ».

Dans une interview polémique au Parisien, en janvier 2022, chef d'État, il a estimé que les personnes non vaccinées étaient "irresponsables". "Quand ma liberté vient menacer celle des autres, je deviens un irresponsable. **Un irresponsable n'est plus un citoyen**", a-t-il déclaré, après avoir dit : « la quasi-totalité des gens, plus de 90 %, y ont adhéré [à la doxa du Covid]. C'est une toute petite minorité qui est réfractaire. Celle-là, comment on la réduit ? On la réduit, pardon de le dire, comme ça, en l'emmerdant encore davantage » puis, il a répété que « **les non-vaccinés, j'ai très envie de les emmerder. De les emmerder jusqu'au bout.** ».



Parlant de la nécessité de se faire vacciner, il affirmait en décembre 2021 : « **Les devoirs valent avant les droits.** »²

Le porte-parole du gouvernement, Gabriel Attal, a déclaré dans la foulée : « **Dans l'après-Covid, on veut poursuivre la redéfinition de notre contrat social avec des devoirs qui passent avant les droits, du respect de l'autorité aux prestations sociales.** »³

Bon, on va arrêter là cette mini revue de petites phrases répétées et « assumées ».

Ne serait-ce pas destiné à nous préparer à un nouveau durcissement du régime ? Déjà la Bourse a aimé le Covid, elle adorera la guerre en Ukraine, avant d'acclamer le dérèglement climatique.

Et, ce qui est le plus pénible à constater, c'est le manque de réactions de qui que ce soit, politiques, syndicats, intellectuels, de l'opposition ou non. Quand on dit qu'on va payer cher la défaite de l'opposition intellectuelle et politique au cours de la crise du Covid, où peu de voix se sont élevées contre la doxa du moment, ce n'est là qu'un des premiers avatars de ce fiasco.

Alors, comment le nomme-t-on ce pouvoir ?⁴

1 On ne parle pas d'un état de siège, cran supplémentaire qui suppose que l'armée remplace la police pour la sécurité intérieure, que les médias soient sous contrôle (hum) ; que les tribunaux deviennent militaires, en plus du contrôle accru (hum) de la population.

2 Sarkozy n'a-t-il pas tiré le premier en déclarant que « *les droits sans les devoirs, ça n'existe pas* » (2012) ?

3 JJ Rousseau, dans le texte de référence *Le contrat social*, (1762) écrit : « *Le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit, et l'obéissance en devoir. De là le droit du plus fort ; droit pris ironiquement en apparence, et réellement établi en principe. Mais ne nous expliquera-t-on jamais ce mot ? La force est une puissance physique ; je ne vois point quelle moralité peut résulter de ses effets. Céder à la force est un acte de nécessité, non de volonté ; c'est tout au plus un acte de prudence. En quel sens pourra-ce être un devoir ?* » Voir « Du bon usage de l'ennemi », E. Pieiller, in *Le Monde Diplomatique*, juin 2022.

4 A vous de proposer une réponse. Il n'y a rien à gagner, plutôt tout à perdre !

Le Covid et le *nudge*

To nudge, en anglais veut dire pousser, encourager, un nudge, c'est un coup de pouce ou de coude selon les traducteurs.

En science comportementale, c'est inciter un individu (irrationnel par définition) à adopter les comportements souhaités. En faisant en sorte qu'il ait l'impression que c'est lui qui a décidé.

C'est la célèbre mouche dans les urinoirs pour diriger le jet dans l'urinoir et pas à côté, (diriger l'attention vers un objectif préétabli).



C'est afficher le nombre d'automobilistes qui respectent les limitations dans telle ville (appel au conformisme).

Dès 2017, un département de science comportementale est créé au sein du gouvernement. Dès mars 2020, un cabinet conseil, privé, BVA Nudge Unit, a l'oreille de l'Elysée. Charge à lui de faire accepter, de bon cœur et sans qu'on ne s'en rende compte, les comportements « citoyens ». Dès le premier déconfinement, ils ont conseillé Castex pour qu'il nous fasse accepter l'idée de la nécessité du confinement suivant.

On leur doit de petites phrases martelées pour qu'elles induisent une routine, du style « Quand on aime ses proches, on ne s'approche pas...trop » ou « Déjà plus de 10 millions de Français ont téléchargé l'appli Stop-Covid. Et vous ? »

On leur doit des appellations flatteuses et imagées comme les « premiers de cordée » pour que celles et ceux qui allaient travailler pendant le confinement se perçoivent comme reconnu-es et ne se révoltent pas. On leur doit la désincitation au droit de retrait pour les deuxièmes lignes (caissières, routiers), malgré l'injonction contradictoire à rester chez soi. Ou le terme de « premières lignes », soignant-es/soldats civils pour un temps de guerre pandémique...

On leur doit aussi les applaudissements de 20 heures (repris dans d'autres pays) comme récompense symbolique.

On leur doit les auto attestations dérogatoires de sortie, qui nous ont parues absurdes et humiliantes, mais qui nous ont incité-es à changer de comportement dans le sens voulu.

On leur doit le rituel quotidien du nombre de morts, afin d'entretenir « l'aversion au risque » qui aurait pu se dissoudre avec la lassitude.

On leur doit les dessins débiles (mais dont on se souvient...) affichés partout pour respecter les « gestes barrières ».

Ce cabinet s'est aussi attelé à faire accepter les trois campagnes de vaccinations. Non pas en faisant appel à notre raison, mais en clivant les positions « pour ou contre » qui ont provoqué des embrouilles. « Tu n'es pas anti-vax » dit un ado à son pote, dans un clip sur Skyrock, « tu es pro-virus », etc.

Il faut rappeler que ce cabinet d'experts en manipulation comportementale ne connaît rien à la médecine ou aux subtilités de l'épidémiologie.

Si la petite histoire dit que ce cabinet conseil privé a offert ses conseils gratuitement les premiers mois (pied dans la porte), il s'est fait payer une bagatelle de 800 000 € la suite de ses services.

Bien qu'il soit impossible de prouver l'efficacité de ces nudges, bien contrebalancés par les amendes dissuasives qui furent assénées (2,2 millions en un an), on peut parier qu'un avenir radieux s'ouvre à ce partenariat-public-privé bien compris.

Informations issues du « Guide de l'économie comportementale »,
publié par BVA en 2020

L'étaiu institutionnel

Ils veulent sauver nos vies !

Le sénat est une institution républicaine, garante de notre sécurité et, le cas échéant de nos libertés. Des mots écran qui ne veulent rien dire ?

Mais si, lisez ces extraits d'un rapport publié, le 3 juin 2021, par trois sénatrices et sénateur qui réfléchissent aux indispensables transformations de la société ? Encore un mot écran ?...

On y lit effectivement qu'en cas de crise extrême, les sénateurs imaginent des mesures comme "la désactivation du titre de transport ou des comptes bancaires d'une personne qui violerait la quarantaine".

Admiratifs des mesures chinoises et sud-coréennes prises pour gérer la crise Covid, ils précisent : «*il n'y a malheureusement pas de mystère : plus les outils sont intrusifs, plus ils sont efficaces*».

Par ailleurs, les sénateurs proposent de mettre en place "une boîte à outils pour une riposte numérique graduée", baptisée la Crisis Data Hub, (nommé ainsi en référence au « Health Data Hub », qui recueille déjà les données de santé) plateforme de collecte et d'échanges de données personnelles, activée qu'en cas de crise. Ah, aussi : sécurisée... La graduation signifiant qu'une surveillance plus intensive serait justifiée, parce que moins de gens seraient concernés.



Ainsi, lors de "**situations de crise les plus extrêmes, les outils numériques pourraient permettre d'exercer un contrôle effectif, exhaustif et en temps réel du respect des restrictions par la population, assorti le cas échéant de sanctions dissuasives, et fondé sur une exploitation des données personnelles encore plus dérogatoire**".

Le rapport liste alors une série "d'usages possibles" :

— le contrôle des déplacements : bracelet électronique pour contrôler le respect de la quarantaine, désactivation du passe pour les transports en commun, détection automatique de la plaque d'immatriculation par les radars, portiques de contrôle dans les magasins, caméras thermiques dans les restaurants, etc. ;

— le contrôle de l'état de santé, via des objets connectés dont l'utilisation serait cette fois-ci obligatoire, et dont les données seraient exploitées à des fins de contrôle ;

— le contrôle des fréquentations, par exemple aller voir un membre vulnérable de sa famille alors que l'on est contagieux ;

— le contrôle des transactions, permettant par exemple d'imposer une amende automatique, de détecter un achat à caractère médical (pouvant suggérer soit une contamination, soit un acte de contrebande), ou encore la poursuite illégale d'une activité professionnelle en dépit des restrictions.

Autre suggestion : « Si je préfère malgré tout disposer de ma liberté d'aller et venir, et que je sors effectivement de chez moi, **il est légitime que j'assume en contrepartie une fraction du surcoût payé par la société du fait de l'épidémie**, par exemple sous la forme d'une petite hausse de mes cotisations sociales si le nombre ou la durée de mes sorties excède un certain seuil. » Soit payer pour être plus libre. Les classes sociales les plus aisées n'auraient plus qu'à s'acheter plus de droits, tandis que les plus pauvres ne pourraient plus se payer le luxe de sortir.

Dans les faits, le pass vaccinal pour aller au café ou prendre le train n'est autre qu'une paire de menottes numériques qui se referment en cas de comportement « irresponsable »⁵.

⁵ En effet, pour que le pass et son QR code soit toujours activé, il fallait accepter les doses de rappel. Sinon, la désactivation était automatisée.

Concernant le respect de la vie privée, le rapport juge que la "**sensibilité française à toute collecte et croisement de données personnelles (...) apparaît de plus en plus décalée, pour ne pas dire complètement absurde, à l'heure où les géants du numérique accumulent sur chacun d'entre nous davantage d'informations que l'État n'en aura jamais, à des fins qui n'ont rien à voir avec l'intérêt général**". Alors, c'est donc « nous » qui avons commencé, qu'aurions-« nous » à chouiner ?

Les sénatrices et sénateur proposent d'en finir avec les atermoiements sur le risque de dictature numérique . « **Tout ceci n'est pas le problème**, expliquent les parlementaires. **Si une "dictature" sauve des vies pendant qu'une "démocratie" pleure ses morts, la bonne attitude n'est pas de se réfugier dans des positions de principe.** »

On n'a rien à craindre, ce n'est qu'un rapport, qui n'a pas force de loi. C'est juste le travail de la classe d'encadrement dans toute sa crudité : préparer les dominés à un changement de mentalité, tout en légitimant à l'avance les dirigeants quand ils prendront ces mesures autoritaires.

Soutien sans faille

Un pays est fort avancé en matière de machinisation de ses citoyens, avec une application lancée en 2020, réunissant documents d'identité, carnet de vaccination, assurances, prestations sociales, et l'accès numérique à de nombreux services publics. Celle-ci s'ouvre au « crédit social » durant la pandémie de Covid, avec un programme « argent contre vaccin » : deux injections = 30 €. Ou plutôt, 1000 hryvnia, puisque nous sommes en Ukraine.



Comme le virus, la guerre accélère la gestion numérique de l'ordre public. L'appli (nommée Diia) s'enrichit d'une fonctionnalité « E-enemy » qui permet à chaque citoyen de renseigner l'armée sur l'avancée et les exactions des troupes russes. Pratique. Dans le même élan, le ministère ukrainien de la Défense utilise le logiciel de reconnaissance faciale, pour l'identification des réfugiés, des morts, de soldats russes. Les charognards n'ont pas raté l'occasion d'une bonne guerre pour étendre leurs filets numériques. Les Russes font probablement pareil. – La reconnaissance faciale c'est comme tout, hein, tout dépend des usages.

Texte *piraté* sur le site PMO

« Identité numérique : prouve que tu existes », 14/05/2022

L'étai social Coucou, le revoilà !



C'est moi, la petite grenouille dans son bocal, qui ne veut pas sentir l'eau qui se met à bouillir peu à peu et qui...

Revoici le crédit social ! Vous savez ce système qui permet à l'État chinois (et ses instances provinciales) de donner des bons points aux citoyens conformes et d'exclure les sujets que Macron qualifierait d'irresponsables, donc des non-citoyens, de certains services (bonnes écoles, transports, logements, crédits bancaires, certains emplois). Ce système affiche sur les panneaux numériques des villes les visages (via les données de la reconnaissance faciale) des bons ou des mauvais individus.

Le QR code covid est utilisé pour sortir de son immeuble, entrer dans un commerce, une gare... S'il vire au rouge, la personne est immédiatement placée en confinement dans un centre collectif, ou chez elle.

L'histoire se passe dans le Henan. Depuis avril, des épargnants de plusieurs banques rurales n'ont pas pu retirer leur argent. Certains d'entre eux ont alors décidé de se déplacer, mais dès leur arrivée à Zhengzhou, la capitale de la province, ils ont vu leur code QR passer subitement au rouge. Par ailleurs, certains voyageurs ayant embarqué dans des bus longue distance, et dont le lieu de résidence se situait au Henan, ont eux aussi vu leur QR code virer systématiquement au rouge. D'autres sources parlent de manifestants empêchés de manifester pour parce que le QR code était cramoisi. Ils furent placés en confinement.

Voilà un bon moyen de mettre à l'isolement tous les râleurs, irresponsables ou dissidents, pas vrai ?

En France, on en a eu un petit aperçu dans le système de pass vaccinal : les non-vaccinés, Macron avait envie de les « réduire », en leur interdisant l'accès aux lieux de détente, de culture, aux transports longue distance, et aussi plus dramatiquement à certains emplois. L'expérience a bien fonctionné. D'abord, il y eut pas mal d'hésitant-es qui se sont précipité-es dans les centres de vaccination pour « avoir une vie normale », et surtout la majorité des bons citoyens concernés ont accepté de contrôler leurs concitoyens, au moyen de leur smartphone. Pas de résistance, ou si peu. L'expérience pourra être refaite. Nous sommes de bons rats de laboratoire.

Et c'est **en Italie** que se joue un autre épisode expérimental de la mise en place du crédit social. Bologne, à la suite de Rome qui a déjà commencé, va mettre en place une application, le « **Smart Citizen Wallet** ». Nom italien s'il en est... Bien sûr, l'expérience est temporaire, les citoyens concernés seront volontaires et on ne s'occupera que des comportements vertueux, doux, intelligents (différentes traductions de smart). « *Les citoyens seront reconnus s'ils trient les déchets, s'ils utilisent les transports en commun, s'ils gèrent bien l'énergie⁶, s'ils ne prennent pas de sanctions de la part de l'autorité municipale, s'ils sont actifs avec la carte culture* ».

On ne sait pas encore ce qu'ils gagneront, ce qui prouve que la récompense n'est pas le souci

des concepteurs de cet étau social. La plus important étant l'immense moisson de données personnelles qui seront engrangées, car cet outil nécessite de récupérer des informations en quantité non négligeable sur les agissements des citoyens. Et bien sûr de gérer la population au mieux des intérêts bien compris de la classe au pouvoir. Personne n'est dupe : l'expérience sera pérennisée, cette appli sera obligatoire pour ne pas être exclu-e de la vie sociale, et les mauvais comportements seront stigmatisés, les mauvais citoyens ostracisés.

Il paraît que les porteurs du projet se questionnent sur « *la résistance que ce projet pourrait rencontrer chez les citoyens* ». Cela n'est qu'une posture de façade : la docilité de la population a été grandement testée ces dernières années, et s'il y a quelques réfractaires, les cabinets de conseils comportementalistes tenteront bien quelques astuces pour les faire dévier de leur désobéissance, avant l'irruption de la répression plus crue.

Et quand on se souvient que les gouvernants français ont copié, dès mars 2020, leurs copains italiens qui ont imité les autorités chinoises dans les choix politiques de la gestion du Covid, il y a de quoi s'alarmer.

Il n'y a pas que dans les hôpitaux en surchauffe que l'on trie les personnes sauvables de celles qui n'en valent plus la peine...

Relations Chine / Italie

L'intérêt de la Chine pour la péninsule n'est pas nouveau. Peu après la crise financière de 2008, la Chine avait racheté des sociétés d'Etat italiennes dans le secteur de l'énergie. Il s'agissait de répondre aux besoins de liquidités d'une économie en difficulté, touchée de plein fouet par la crise (comme en Grèce ou au Portugal, à la même époque). D'autres investissements ont suivi, tel le rachat du géant du pneumatique Pirelli (privé), en 2016, par une société d'Etat chinoise.

En avril 2019, le gouvernement italien a été le premier pays membre du G7 à signer un memorandum sur les « nouvelles routes de la soie », accord d'investissement, encore opaque, dans les ports méditerranéens (entre autres) dont Gènes.

Il y a une forte diaspora chinoise, concentrée autour de ces entreprises. Bergame, premier foyer européen du Covid en 2020, connaît une forte communauté chinoise.

Les aides financières chinoises après 2008, et pendant la pandémie Covid furent accompagnées d'un travail diplomatique de propagande.

Il est dans la continuité de la dépendance vis-à-vis des dirigeants chinois que ce soit en Italie que les premières expérimentations de Crédit social à la chinoise aient lieu.



Groupe d'experts médicaux anti-épidémiques de la Chine pour l'Italie

L'étai patronal et numérique « Aie confiance, crois en moi »⁷

On en connaît qui ont ratissé
voiture. On en connaît d'autres
retrouver un numéro de code
aussi, ces moments où vous
CAF ou Pôle Emploi qui ne

ont tout le sable de la plage parce qu'ils avaient perdu leur clé de
qui ont fouillé leur grenier puis leurs vieilles poubelles pour
afin d'obtenir un duplicata de carte grise. Vous connaissez, vous
cherchez votre carte bancaire, où vous butez sur un serveur de la
veut pas reconnaître que vous êtes vous.



Alors, vous allez être soulagés, le **Forum économique mondial (WEF)** de Davos met au point un **système d'identification numérique** de grande envergure qui collectera autant de données que possible sur les individus et utilisera ensuite ces données pour déterminer leur niveau d'accès à divers services. Ce système de collecte de données permettrait à une carte d'identité numérique de recueillir des données sur le comportement en ligne des personnes, l'historique des achats, l'utilisation des réseaux, l'historique des crédits, les données biométriques, les noms, les numéros d'identité nationaux, les antécédents médicaux, les voyages, les comptes sociaux, les comptes d'administration en ligne, les comptes bancaires, la consommation d'énergie, les statistiques de santé, l'éducation, etc.

Le WEF propose de l'utiliser pour décider si les utilisateurs sont autorisés à « posséder et utiliser des appareils », « ouvrir des comptes bancaires », « effectuer des transactions financières en ligne », « effectuer des transactions commerciales », « accéder à des assurances, à des traitements », « réserver des voyages », « passer les contrôles frontaliers entre pays ou régions », « déclarer des impôts, voter, percevoir des allocations », etc.

Les prises de décisions (par qui ? Mais est-ce un problème dans ce monde sécurisé ?) seront automatisées. Vous avez déjà essayé de négocier, d'engueuler ou d'amadouer une autorité humaine. Avez-vous fait de même avec un serveur automatisé ? Bref, cet « *assistant numérique de confiance* » « *gère efficacement les données à travers différents services* » pour « **surmonter les limites de l'avis et du consentement.** »

Eh bien, que dire d'un monde où l'on gère les personnes, on les autorise ou on les exclut sans avoir la pénible tâche d'obtenir leur consentement ?...

Ce même Forum, observe que les pass vaccinaux utilisent déjà ces plateformes numériques, ces hubs. Alors, si on l'a déjà accepté, un petit pas de plus et... Ce sera sans douleur, le Nudge Unit veille sur vous.

Parallèlement (hum), la **Commission européenne**, présidée par Ursula Van der Leyen présente un **projet de portefeuille européen d'identité numérique** qui servira de parure légale pour ce projet de contrôle social à l'échelle de l'Europe, sans que cela ne passe forcément par les parlements, alibis démocratiques des régimes autoritaires.



Emmanuel et Ursula en discussion d'affaires

Tout aussi parallèlement (hum), **Thalès**, le grand fournisseur d'armes français, a mis au point une appli numérique, le « **Digital ID Wallet** » qui permettra d'engranger, sur le smartphone, toutes ces données personnelles en le vendant (nudge ?) comme fidèle compagnon qui nous rendra la vie

⁷ Chanson de Kaa, dans le livre de la jungle, version Walt Disney. « Aie confiance, crois en moi / que je puisse veiller sur toi/ Fais un somme sans méfiance / Je suis là, aie confiance. »

plus facile⁸. Et sécurisée⁹ ! « *Le confort et la tranquillité d'esprit qu'apporte le Digital ID Wallet aux citoyens est indéniable.* » Il vous reconnaîtra via une reconnaissance faciale que vous ferez vous-même, c'est aussi simple qu'un selfie, dites ! D'ailleurs, **70 % des citoyens souhaiteraient que leurs documents d'identité soient accessibles sur leur smartphone.** Vous ne voudriez pas faire partie des 30 % de ringards qui regarderont le train passer, le cul assis sur un talus herbu, quand même ?

Le traçage total des populations est donc prêt à être opérationnel.

Déjà, **en France**, Docaposte, filiale numérique du *Groupe La Poste* a annoncé l'Identité Numérique La Poste, la première identité électronique française. L'appli *Mon espace Santé*, qui nous est imposé (sauf si on a signifié notre refus dans les deux mois suivant notre notification), en est une des premières étapes. Fin 2021, il y aurait 27 millions de français avec une identité numérique (carte d'identité, permis de conduire).



Les **Nations Unies** et la **Banque mondiale** ont pour objectif *d'offrir* (sic) à chacun des habitants de la planète une *identité légale* d'ici 2030. L'objectif de mi-parcours est de l'imposer à 850 millions d'individus d'ici 2026. D'ailleurs, plus de 5 milliards de personnes ont accès à Internet en 2021 et 65% de la population sub-saharienne aura un smartphone en 2025.

De fait, la pandémie est une opportunité de transformation et développement des identités numériques pour les entreprises, encouragées par les gouvernements et les instances supranationales.

Et dans les tiroirs, il y a le même Digital ID wallet, en version puce RFID sous-cutanée. Ah, le transhumanisme... même plus besoin de reconnaissance faciale et toutes ces sornettes obsolètes. On ne pourra plus le perdre. On ne pourra plus se perdre. Ils ne pourront plus nous perdre.

Du coup, plus besoin de clé, de code pour utiliser sa voiture ou aller boire un coup.

Vous préférez ratisser tout le sable de la plage, ou fouiller dans vos vieilles poubelles ?

Oh, non...

Oh ! Ça va, on sait...

Bienvenue dans un monde où les géants de la technologie connaissent mieux le client d'une banque que la banque elle-même. L'historique de notre navigateur pourrait bientôt faire partie de notre score de crédit.

Un nouveau livre blanc du FMI préconise de lier notre « historique de recherche » à notre score de crédit financier, ce qui aurait pour effet de faire baisser notre score si on « *visite des sites web marqués comme nuisibles par leurs vérificateurs de faits* ».

Dans ce livre blanc, les chercheurs du FMI décrivent comment les smartphones, la recherche en ligne et les médias sociaux ont contribué à stimuler l'innovation financière grâce à l'utilisation de données non financières, telles que le type de navigateur de l'utilisateur, l'appareil utilisé, l'historique des recherches en ligne d'une personne et ses achats.

« *L'innovation en matière de communication est stimulée par la variété des plateformes numériques dans les médias sociaux, la communication mobile et les achats en ligne qui ont pénétré une grande partie de la vie quotidienne des consommateurs, augmentant ainsi leur empreinte numérique et les données disponibles* ».

⁸ Les notaires belges mettent en place un coffre-fort numérique, IZIMI, pour stocker actes notariés et données personnelles.

⁹ Vous êtes même à l'abri d'une cyberattaque criminelle des plus sophistiquée, c'est Thalès qui le dit.

Un job d'avenir : influenceuse !

Un influenceur est une personne capable d'influencer les habitudes de consommation dans un but commercial, ou les comportements dans un but politique. Ils ont souvent le statut d'auto-entrepreneur, à la mode Uber.

Il y a quelques années encore, le métier d'influenceur n'existait pas. Aujourd'hui, avec l'essor des réseaux sociaux, on estime leur nombre à 150 000 en France, 75 % sont des femmes, de moins de 30 ans. C'est un job d'appoint, très peu gagnent leur vie sur Instagram.

Pourquoi en parler ici ? Parce que, d'après ce qu'on a compris, ils/elles semblent être le pendant des lobbies patronaux ou associatifs, ces puissantes structures qui pèsent sur les décideurs, au parlement, au gouvernement ou à la commission européenne. De leur côté, les influenceurs s'adressent à leurs « communautés », qui les suivent. Ils/elles sont payé-es pour fabriquer l'opinion. Sur la dernière voiture à acheter ou le prochain voyage à Dubaï, certes. Mais ils peuvent aussi **influencer les comportements** qui auront des impacts collectifs : les influenceurs climato-sceptiques vont pousser à la surconsommation, quand d'autres plus écologiques feront la promotion des « petits gestes pour la planète », style zéro déchets, tout en laissant Total and co détruire des terres agricoles ou polluer les mers.

On connaît déjà le rôle des scientifiques qui signent des études commanditées par des groupes industriels afin de contrer les dénonciations sur les effets dangereux des produits, tel le Round Up ; dans le but de mettre la confusion dans les critiques et d'influencer « l'opinion publique ». Ces nouveaux influenceurs auront-ils vocation à jouer ce même rôle, à moindre coût ?

Au début de la mise en place du **Service National Universel (SNU)**, en 2019, des influenceurs avaient été payés pour parader avec un groupe de jeunes, volontaires métropolitains, faisant leur SNU en forêt guyanaise.



Sur ce coup, un YouTubeur (voir la photo) fut payé 20 000 € pour se servir de son influence afin de faire rêver des milliers de jeunes, alors que la réalité, plus glauque, n'est autre qu'un endoctrinement paramilitaire.

Certains influenceurs, **pendant le Covid**, ont été payés pour faire accepter les confinements (10 millions de vues pour certains clips) : tuto de cuisine ou de sport à la maison, spot pour faire accepter les restrictions de déplacement. Un influenceur a raconté avoir été approché par le gouvernement qui lui proposait 50 000 € pour déclarer que l'Etat était à l'écoute des jeunes, au moment où les étudiants, confinés et sans jobs, tombaient dans une dépression durable. De même, l'État n'a pas fait seulement appel aux cabinets conseils (comme *McKinsey* ou *BVA Nudge Unit*) au moment de faire accepter une vaccination non consentie, en France, au Canada, il s'est aussi tourné vers des influenceurs..

L'intérêt, pour les recruteurs est de cibler à moindre frais le public à atteindre, en fonction du réseau social et de l'influenceur, influenceuse choisi-e. D'un autre côté, cela en dit long sur le besoin de suivre un influenceur, et sur l'état de la pensée autonome, pas même critique, aujourd'hui.

A l'heure de la censure automatique, souvent invisible, faite directement par les hébergeurs (sous pression des Etats et des firmes), il est malheureusement impossible de rêver d'utiliser ces modes d'influence si on veut contrer les agissements de Total, prévenir contre la paramilitarisation de 700 000 jeunes par an, ou alerter sur les effets secondaires de la vaccination anti-Covid ou les conséquences sociales dangereuses du pass vaccinal.

Il nous faudra trouver d'autres supports...



Sous couvert de la smart city....

On peut toujours pester contre les caméras sur les abris-bus qui nous filment quand on prend un sens interdit en vélo ou qu'on jette une poubelle hors du lieu prévu à cet effet. Bien sûr, ces objets sont présents dans notre environnement urbain, et ont des effets indéniables sur nos comportements individuels au quotidien.

Mais surtout, ces objets sont la concrétisation de rapports sociaux de domination, ils sont au bout d'une chaîne de mécanismes de surveillance massive, automatisée et exploratoire, c'est-à-dire non fondée sur une quelconque infraction.

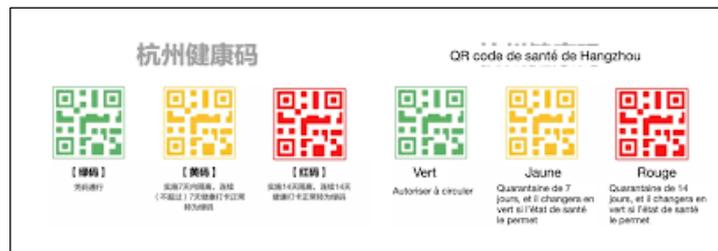
Le contrôle social qui est décrit dans ces pages n'est pas la conséquence de la perversité de quelques hommes ou femmes situés à un échelon plus ou moins haut du pouvoir, étatique, supra-étatique ou patronal.

On l'a vu : tous s'y mettent. Forum Economique de Davos, FMI, Banque Mondiale, ONU, Commission européenne, les divers Etats et leurs structures¹⁰, puis les GAFAM, Thalès en France, les cabinets conseils, les influenceurs, et... on n'en finit pas.

Certes, la smart city, la safe city, sont les outils qui vont permettre un durcissement totalitaire des rapports sociaux. Les autorités pourront verbaliser à distance et prélever sur notre compte (sans notre consentement) le montant de l'amende déterminée automatiquement.

Certes, ils pourront dénicher les groupes « terroristes » (qui seront les gouvernants de demain ?) en fonction des métadonnées recueillies (opérateur, fréquence et heures des connections, appareils utilisés, etc.). Mais ils pourront aussi avoir le contrôle de tous nos gestes de la vie quotidienne (de manière encore plus efficaces quand l'argent fiduciaire n'aura plus cours). Via un QR code, dont la technologie est déjà au point, les logiciels préprogrammés autoriseront ou interdiront l'accès de certain-es à certains lieux, voire interneront au nom d'un QR code rouge, (voir page 6). Via l'historique (sur plusieurs années) de nos navigations sur le net, les logiciels préprogrammés pourront autoriser ou interdire l'octroi de prêts bancaires, de travail, etc.

Sans notre avis ou consentement.



... la guerre de classes continue

Or, derrière ces objets connectés, derrière ces logiciels préprogrammés et sécurisés, il y a des rapports sociaux. Rapports de classes. Classes dominantes et classes dominées.

Les classes dominantes ont en vue la préservation de leurs intérêts primordiaux : les bénéfices à engranger. Et pour cela, il leur faut exploiter les humains et la planète. Mais cette exploitation se fait de plus en plus difficile. On arrive à l'os, que ce soit la planète (le dérèglement climatique en est un exemple, les syndémies en sont d'autres avatars) ou les humains (les migrant-es en sont un exemple, les mouvements d'ampleur (Gilets Jaunes en France, Hirak en Algérie, mouvement des paysans en Inde assiégeant la capitale pendant un an, mouvement en 2019 au Chili, révoltes au Soudan, etc.) sont les prémises de phénomènes difficilement annihilables par l'unique répression).

¹⁰ la DGSE et la DGSI ont leurs entrées (et même des « salariés-collaborateurs ») chez les opérateurs de téléphonie. Orange a été montré du doigt lors des révélations de Snowden au sujet de la NSA (2014). Dans un autre domaine, le conseil d'Etat ou la cour européenne des droits humains sont soumis à des pressions pour faire « évoluer » leurs positions de principe, devenus obsolètes.

D'un côté il leur faut faire des profits. De l'autre côté, la planète n'en peut plus, les humains n'en veulent plus.

Du coup, ce système de « gouvernementalité algorithmique » (Félix Tréguer) est utilisé pour que l'Etat puisse anticiper le moindre soupçon de début de comportement potentiellement dangereux, et continuer, le plus longtemps possible, ses grosses affaires.

Rappelez-vous la première page : « **P'indépendance, [...] nous la ferons par le travail !** »

Le travail de qui ?

d'e-mannuel



ou du manuel ?



Bonus

deux livres qui nous ont aidés, mais qui ne sont pas responsables de ce qu'on a fait d'eux :

- *L'Utopie Déchue* de Félix Tréguer, Fayard, 2019
- *Ce monde connecté qu'on nous impose*, Nicolas Bérard, Le passager clandestin, 2022

deux sites qui nous a aidés mais qui ne sont pas responsables de...

- Pièces et main-d'œuvre : « *Identité numérique, prouve que tu existes* »
https://www.piecesetmaindoeuvre.com/spip.php?page=resume&id_article=1685
- rapport des sénateurs sur comment ils vont sauver nos vies
« *Crises sanitaires et outils numériques : répondre avec efficacité pour retrouver nos libertés* »
<https://www.senat.fr/rap/r20-673/r20-673.html>

un film qui nous a aidés mais qui...

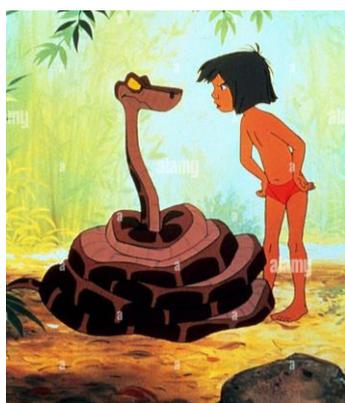
- *la loi la liberté, ceci n'est plus une crise sanitaire*, de Bernard Crutzen, 2022
<https://vimeo.com/716905996/privacy>

un clip qui nous ne nous a pas aidés et qui est responsable de ce qu'il fait aux autres :

- *124 volontaires SNU, avec Gabriel Attal*
https://www.youtube.com/watch?v=rU_J08LGdmQ

et enfin **une chanson** qui nous a remonté le moral tout au long de cette écriture

- la Chanson de Kaa : *aie confiance*
<https://www.youtube.com/watch?v=NQPJGWrB8sQ>



*Il va bien falloir tenir tête...
dans un premier temps !*